

[Original: anglais]

**Mission permanente de l'Irlande
auprès des Nations Unies**

1 Dag Hammerskjold Plaza
885 Second Avenue, 21ST Floor
New York, NY 10017
Tél. (212) 421-6934
Fax (212) 752- 4726

PMUNNY-5 52-2021-02

La Mission permanente de l'Irlande auprès des Nations Unies présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome et, se référant à la résolution ICC-ASP/I/Res.2 (tel que modifiée par la résolution ICC- ASP/3/Res.6) de ladite Assemblée – intitulée « Modalités de présentation de candidatures et d'élection aux sièges de Juge, de Procureur et de procureurs adjoints de la Cour pénale internationale » – ainsi qu'au Mandat pour l'élection du Procureur adopté par le Bureau de l'Assemblée des États Parties le 3 avril 2019 (ICC-ASP/18/INF.2), a l'honneur de présenter la candidature de M. Fergal Gaynor, citoyen irlandais, à l'élection au poste de Procureur de la Cour pénale internationale qui devrait se tenir à New York dans le cadre de la deuxième reprise de la 19^e session de l'Assemblée des États Parties.

L'Irlande a été guidée par dans ce choix par les dispositions de l'article 42 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale. M. Gaynor jouit d'une haute considération morale comme en témoignent ses références et son excellente réputation. M. Gaynor possède également de solides compétences et une grande expérience en matière de droit pénal international puisqu'il a exercé de nombreuses fonctions au sein de divers tribunaux pénaux internationaux, notamment en qualité de conseil à la CPI. Il parle couramment l'anglais et a une excellente connaissance pratique de l'espagnol et du français. Une copie de son curriculum vitae est jointe à la présente. L'Irlande est fermement convaincue que, compte tenu de ses titres universitaires, de ses compétences professionnelles notamment en matière de poursuites et de son expérience, M. Gaynor ferait un excellent Procureur.

La Mission permanente de l'Irlande auprès des Nations Unies saisit cette occasion de renouveler au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome l'assurance de sa considération distinguée.

Secrétariat de l'Assemblée des États Parties

New York, 8 février 2021

Cc : Président de l'Assemblée, S.E. O-Gon Kwon

[cachet de la Mission]